

Rentrée 2013



**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT
POUR UNE MISE EN ŒUVRE REUSSIE
DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES
COMPLEMENTAIRES**

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze

I. Les Activités Pédagogiques Complémentaires : objectifs et organisation

Cadre réglementaire

Textes de référence :

- **Décret 2103-77 du 24 janvier 2013** : Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires
- **Circulaire 2013-19 du 4 février 2013** : Obligations de service des enseignants du premier degré
- **Circulaire 2013-17 du 6 février 2013** : Organisation du temps scolaire dans le premier degré et des APC
- **Circulaire 2013-38 du 13 mars 2013** : mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, travail à temps partiel et décharge des directeurs d'école

Le décret du 24 janvier 2013 a abrogé les dispositions relatives à l'aide personnalisée.

Les activités pédagogiques complémentaires : une triple finalité

Intégrées au projet d'école, les APC répondent à des besoins identifiés par les maîtres et permettent une pluralité de propositions pédagogiques complémentaires à celles qui sont assurées dans la classe. Elles visent à :

- ➔ **Aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages** : prévention, remédiation ;
- ➔ **Aider les élèves à la gestion de leur travail personnel** : mémorisation, méthodologie, autonomie ;
- ➔ **Mettre en œuvre une activité inscrite dans le projet d'école** ou, le cas échéant, le PEDT.

Dans ce cas, une attention particulière sera accordée à la cohérence et la complémentarité des propositions pédagogiques et éducatives, indispensable à la qualité des parcours artistiques, sportifs, culturels et linguistiques.

Modalités d'organisation

- **Le projet d'école** : il sert de cadre général à la conception des APC qui doivent avant tout servir les priorités identifiées dans le projet, pour servir la réussite des élèves de l'école.
- **La démarche** :
 - Le maître de chaque classe dresse la liste des besoins identifiés et définit les objectifs ciblés et les élèves concernés. Il est à noter que la liste des élèves comme les objectifs visés doit pouvoir évoluer au cours de l'année en fonction de l'émergence de besoins nouveaux. Les APC peuvent dans certains cas concerner tous les élèves (pour l'axe 3 notamment).
 - L'enseignant engage le dialogue avec les parents et recueille leur accord pour une participation de leur enfant aux APC.
 - Le maître de chaque classe communique en conseil des maîtres la liste des élèves concernés par le dispositif.
- **Les parents** : leur accord écrit est requis pour une participation effective de leur enfant aux APC, sur proposition du maître. Celui-ci recueille l'ensemble des autorisations parentales pour les élèves de sa classe.
- **Le rôle du conseil des maîtres** : il conçoit l'organisation générale des APC, au regard des besoins identifiés.
- **Le rôle de l'inspecteur** : il arrête l'organisation annuelle des APC proposée par le conseil des maîtres, dans le cadre général du tableau organisant le service des enseignants (tableau des 108h) qui lui est adressé par le directeur.
- **Le rôle du directeur d'école** :
 - Il a un rôle privilégié dans l'organisation et la coordination d'ensemble du dispositif et bénéficie à ce titre d'un allègement annuel corrélé à la quotité de sa décharge d'enseignement.
 - Les dispositions relatives à l'organisation des APC sont présentées chaque année au conseil d'école pour pouvoir être intégrées dans le projet d'école.
 - La commune dans laquelle l'école est située est tenue informée de la répartition horaire des APC et des effectifs pris en charge dans chaque classe.

Obligations réglementaires de service des enseignants

L'ensemble des enseignants est concerné par ces dispositions à compter de la rentrée 2013

108h/an	Obligations de service	Circulaire 2013-19 du 4 février 2013
24h	Identification des besoins des élèves et organisation des réponses	<ul style="list-style-type: none">- Identification des besoins des élèves- Organisation des APC- Articulation des différents moyens mis en œuvre pour aider les élèves dans le cadre du projet d'école- Organisation des dispositifs particuliers propres à l'école (« plus de maîtres que de classes », scolarisation des moins de 3 ans...)
24h	Travail en équipe Relations avec les familles et les partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Conseils des maîtres de l'école, conseils des maîtres de cycle- Liaison inter cycles et inter degrés (école/collège)- Relations avec les parents- Elaboration et suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés
36h	Activités pédagogiques complémentaires	<ul style="list-style-type: none">- Aider les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage- Aider les élèves à la gestion de leur travail personnel- Mettre en œuvre d'une activité inscrite dans le projet d'école
18H	Animations pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">- 9h : actions de formation en présentiel pilotées par l'IEN- 9h : actions de formation en présentiel ou à distance (supports numériques) inscrites aux PDF ou support national M@gistère
6h	Conseils d'école	<ul style="list-style-type: none">- Un conseil d'école par trimestre

Cas particuliers

Les enseignants à temps partiels : durées proportionnelles (temps partiel 50% : 108/2 soit 54 heures annuelles, temps partiel 75% : 81 heures annuelles)

Les enseignants affectés sur des postes fractionnés : durées proportionnelles ajustées dans chaque école en fonction des besoins prioritaires identifiés en conseil des maîtres

Les maîtres formateurs : 72h de documentation personnelle en liaison avec la formation, 24h de concertation en équipe, 6h d'animation pédagogique, 6h pour les conseils d'école

Les directeurs d'école : allègement sur les 36 heures d'APC au titre de l'organisation et la coordination

- Chargés d'école sans décharge d'enseignement : allègement de 6H
- Directeurs bénéficiant d'un quart de décharge d'enseignement : allègement de 9H
- Directeurs bénéficiant d'une demi-décharge d'enseignement : allègement de 18H
- Directeurs bénéficiant d'une décharge complète d'enseignement : allègement de 36H

Les enseignants spécialisés : concertations en équipe, relations avec les parents, conseils de cycle, conseils d'école, formation

L'organisation des 108 heures annuelles de service fait l'objet d'un tableau de service qui est adressé par le directeur d'école à l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription.

Mise en forme du projet

Dans chaque école, une fiche-action précisera l'organisation annuelle retenue et sera intégrée au projet d'école :

- Créneaux consacrés aux APC : jours, horaires, durée et répartition annuelle ;
- Enseignants et élèves concernés, organisation des groupes ;
- Objectifs visés et types d'activités mises en œuvre, celles-ci étant susceptibles d'évoluer en cours d'année.

Les changements éventuels en matière d'organisation feront l'objet d'une nouvelle proposition soumise à l'IEN et les conseils d'école en seront informés après validation hiérarchique.

II. Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** : Repères pour la conception des activités à mettre en œuvre

AXE 1 : AIDE AUX ELEVES (prévention, consolidation, remédiation,...)

Préconisations pour mise en œuvre efficace

- **Développer une pédagogie active et inventive fondée sur l'indéfectible confiance du maître dans les capacités de chacun à réussir**

Les écueils à éviter	Des leviers pour agir et réussir
<p>➡ Utiliser ce créneau pour terminer le travail inachevé en classe : c'est dévoyer le dispositif !</p> <p>➡ Proposer à l'identique les supports et les démarches qui ont fait la preuve de leur manque d'efficacité, c'est compromettre les chances des élèves de comprendre leurs erreurs et dépasser les obstacles !</p> <p>➡ Miser sur la seule répétition d'exercices sur fiches, c'est priver les élèves de l'implication active et de la réflexion sur les procédures indispensables à leurs progrès. C'est aussi compromettre leur motivation et leurs chances de réussite !</p>	<p>➡ Avant toute chose l'empathie du maître : l'attention privilégiée accordée à chacun, la confiance absolue dans sa capacité à réussir, le principe d'éducabilité</p> <p>➡ La création d'un contexte sécurisé où l'erreur est dédramatisée et sert de point d'appui pour comprendre les représentations et les stratégies des élèves. Il s'agit souvent de les faire évoluer pour garantir les progrès.</p> <p>➡ L'attractivité des supports de travail : <ul style="list-style-type: none"> - des situations concrètes, - l'utilisation des ressources du jeu, - l'utilisation privilégiée du tableau noir ou du TBI, de la classe mobile et des ressources des TICE, - l'élaboration de supports de mémorisation de qualité, assortis de conseils personnalisés (mémentos, outils méthodologiques) Autant de stratégies visant à impliquer activement les élèves dans leurs apprentissages et à leur permettre de mesurer leurs progrès.</p> <p>➡ Le dialogue formateur entre l'élève et le maître : il s'agit de « cultiver la transparence » : l'élève doit être parfaitement au clair sur ce que le professeur attend de lui, sur les procédures à engager pour réussir, sur les critères sur lesquels on va évaluer sa production. La dimension métacognitive est à privilégier.</p>

> **Articuler APE et différenciation au sein de la classe** : il serait extrêmement dommageable de reléguer « aux portes de la classe » le traitement de la difficulté scolaire. La classe doit être et demeure le premier lieu de différenciation en réponse aux besoins des élèves. Les APC viennent compléter et diversifier les réponses déjà apportées dans le cadre des 24 heures d'enseignement obligatoire : ateliers, groupes de besoin, tutorat, programmes de travail, créneaux différenciés inscrits à l'emploi du temps... C'est au sein de la classe que des dispositions doivent intervenir en premier lieu, pour consacrer plus de temps aux élèves qui en ont besoin. On s'appuiera sur le PPRE pour coordonner l'ensemble des aides mises en place (en classe, en APC, aides spécialisées et/ou extérieures, aide aux devoirs, aide à la parentalité : contractualisation du rôle des parents dans le suivi scolaire de leur enfant)

> **Développer l'axe de la prévention** à partir des fragilités repérées, et/ou en appui sur les observations du maître de la classe précédente. Il s'agit par exemple de consolider dès le début de l'année les compétences requises pour bénéficier pleinement des apprentissages à venir.

> **Intervenir sans délai pour répondre aux difficultés** : ceci impose réactivité et souplesse dans l'organisation au sein de la période. L'information en direction des familles passera par un document de liaison (cf. annexe 3 « Accord parental »), leur accord étant impérativement requis pour que l'enfant soit concerné par le dispositif des APC.

> **Déterminer des objectifs précis** fondés sur l'observation continue des élèves tout au long du parcours d'apprentissage

Selon les cas, l'aide visera à :

1. égaliser les niveaux : construire les compétences et les connaissances indispensables à la réussite qui n'ont pas encore été travaillées (ex : acquisition du vocabulaire usuel en maternelle par les enfants peu sollicités au sein de leur famille)

2. anticiper préparer les apprentissages à venir (en amont de la séquence d'apprentissage, proposer une première approche de ce que l'on va apprendre, pour faciliter l'entrée des élèves les plus fragiles dans les nouveaux apprentissages) ;

3. soutenir, reprendre les apprentissages en cours et comprendre ce qui fait obstacle (au début et au milieu de la séquence). Il est essentiel de comprendre l'origine des erreurs, de faire verbaliser à l'élève en difficulté ses représentations, ses interrogations et ses procédures, dans un contexte personnalisé et dédramatisé. Ceci permet de dissiper les « malentendus », d'explicitier les zones d'ombre et de restaurer les notions et les stratégies valides. C'est le cœur même de toute forme d'aide pédagogique efficace.

4. revenir en arrière et combler les lacunes (au début et au milieu de la séquence d'apprentissage) ;

5. apprendre autrement ou avec quelqu'un d'autre, atteindre les objectifs visés en mobilisant d'autres supports et d'autres démarches qui privilégient l'implication active (au milieu de la séquence d'apprentissage) ;

6. exercer et systématiser pour développer les automatismes (milieu et fin de la séquence d'apprentissage) ;

7. réviser (à la fin ou à distance de la séquence d'apprentissage, régulièrement tout au long de l'année pour des compétences clés définies par le socle commun de connaissances et de compétences).

> **Procéder à un bilan rigoureux des progrès accomplis et des points à renforcer.**

Les enjeux de l'aide aux élèves en difficulté sont tels qu'ils ne sauraient souffrir l'improvisation.

> **Parler de besoins et non de difficultés à l'école maternelle : l'objectif est de proposer les stimulations permettant d'égaliser les chances pour assurer les fondements d'une scolarité réussie**

A l'entrée à l'école maternelle, les écarts liés à l'âge sont très marqués (impact du mois de naissance). Par ailleurs, les différences constatées dans le maniement du langage, le développement du lexique et la culture de l'écrit sont fortement liés à la qualité langagière à laquelle les enfants ont été exposés au sein de leur famille.

On ne peut parler alors de difficultés scolaires, car les apprentissages qui favorisent l'entrée dans l'univers de l'école n'ont pas encore eu lieu pour tous les enfants.

A cet égard, la mise en place d'une aide précoce dès la petite section a un rôle déterminant à jouer dans la compensation des différences. L'acculturation au monde et au langage de l'école conditionne fortement l'égalisation des chances. Réduire les écarts langagiers et culturels constituera donc une des missions prioritaires de l'école maternelle qui doit assumer pleinement son rôle dans la prévention de l'illettrisme et la démocratisation de l'accès au savoir dès le début de la scolarisation.

La mise en place quotidienne de petits groupes de langage au sein de la classe comme dans le cadre des APC est une condition indispensable à la réussite. Ces dispositifs sont à privilégier pour répondre aux besoins particuliers. En effet, les échanges collectifs qui ont lieu dans « le carré des bancs » ne valorisent que les enfants les plus habiles dans le maniement de la langue. La responsabilité de l'école maternelle est pleinement engagée pour assurer à chacun des marges de progrès en misant sur des dispositifs adaptés.

ECOLE MATERNELLE

OBJECTIF : EGALISATION DES CHANCES, PREVENTION de l'ILLETTRISME et l'INNUMERISME,



PRIORITES : initiation à la culture de l'école, développement langagier, première approche du nombre

Quels Objectifs ?	Quelles activités ?
Quelques	exemples
<p>Petite section Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.</p>	<p><u>Situations de communication</u> <u>duelles</u> autour d'une situation <u>concrète</u> (soins corporels et habillage, jeux d'eau, coin cuisine, coin nature,...) Parler avec chaque enfant pour favoriser l'entrée dans le dialogue des « petits parleurs » : instauration d'un réel échange, installation du « je » et du « tu », développement des capacités d'expression et de communication grâce aux sollicitations et aux interactions « sur mesure » de l'adulte.</p>
<p>Moyenne section Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) relatif aux activités scolaires.</p>	<p><u>Activités prenant appui sur les photos des activités scolaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> >l'enfant témoigne de sa compréhension en pointant la photo correspondant à la description du PE ou d'un pair expert, >l'enfant décrit sans ambiguïté la photo de son choix pour une identification de celle-ci par ses pairs. ><u>Création d'imagiers</u> des lieux, des objets, des jeux et des activités, des verbes d'action... liés aux activités scolaires. ><u>Création « d'albums échos »</u> rendant compte des activités scolaires et servant de support pour : raconter, expliquer, décrire, se remémorer (atelier langage, préparation à l'utilisation autonome de ces supports par les enfants au sein de leur famille) ><u>Loto des consignes</u> : associer la consigne orale énoncée par l'adulte et l'image de la tâche correspondante.
<p>PS/MS Comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Activités prenant appui sur les maquettes et/ou les photos des différents espaces scolaires et des moments repères qui rythment la journée puis la semaine de classe : pointer, nommer, classer selon différents critères, remettre en ordre en utilisant quelques connecteurs. >Jeux de piste, chasse au trésor, premiers parcours d'orientation, représentations des parcours réalisés ou à réaliser par la maquette, la photo, le dessin.
<p>MS/GS Mémoriser la suite des nombres Dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Mémorisation de comptines faisant intervenir la suite des nombres. >Repérage oral des erreurs ou des oublis introduits par le maître dans la suite des nombres. >Utilisation de jeux de sociétés mobilisant la progression sur une piste. >Entraînement à la coordination rigoureuse de la parole et du geste pour dénombrer des collections, dans des situations fonctionnelles (s'interroger sur les écarts, les désaccords, les variations et détecter les erreurs)
<p>GS Produire un énoncé oral pour qu'il puisse être écrit par l'enseignant (vocabulaire précis, syntaxe adaptée, enchaînements clairs, cohérence d'ensemble).</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Dictée à l'adulte individuelle ou en tout petit groupe: compte-rendu d'une sortie culturelle pour le blog de l'école, série d'observations sur la fabrication et la fonte des glaçons à insérer dans le cahier d'expériences, résumé d'un album connu pour le carnet de littérature, formulation d'un avis sur l'album préféré de la période, préparation des questions à poser lors de la visite à la ferme ...

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

OBJECTIF : maîtrise des connaissances et des compétences du palier 1 du socle commun



PRIORITES : accompagnement personnalisé des élèves les plus fragiles au regard des observations et évaluations en continu dans les champs de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la construction de la numération décimale

Quels Objectifs ?	Quelles activités ?
Quelques	exemples
<p>Cours Préparatoire Mémoriser les correspondances entre les lettres et les sons étudiés dans les graphies simples (ex. f ; o) et complexes (ex. ph ; au, eau).</p>	<p>Automatisation des correspondances phonie-graphies, en appui sur les cartes des graphèmes et des syllabes étudiés (activité courte et ritualisée en appui sur des flash cards) Mémorisation des mots repères associés aux sons étudiés : identification rapide (par la voie directe) et mémorisation orthographique (épeler et écrire sans erreur). Entraînement au déchiffrage du mot ou de la « phrase du jour » : expliciter puis viser l'automatisation des procédures et la remobilisation spontanée des acquis. Entraînement à l'encodage du mot ou de la « phrase du jour » : exercer l'analyse phonologique et remobiliser la connaissance des graphèmes étudiés pour favoriser la stabilisation des compétences techniques.</p>
<p>Cours Préparatoire Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers en répondant à des questions le concernant : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, identifier les personnages principaux d'un récit.</p>	<p>Développement de l'enseignement de la compréhension en appui sur : > les écrits scolaires (consignes et énoncés), > les textes documentaires en lien avec la découverte du monde, > des textes narratifs plus « consistants » que les supports d'apprentissage de la lecture, en privilégiant l'activité de reformulation qui stimule la concentration, la mémorisation et le stockage progressif de l'information et favorise la compréhension globale du texte entendu. Instituer le retour systématique au texte, pour valider ses propositions : recherche d'indices pour prouver sa réponse et travail autour des erreurs de compréhension ou des oublis. Développement progressif des capacités mémorielles et intégration de la logique narrative: « Apprendre à contenir une histoire toute entière dans sa tête » <i>Cf les écrits de Mireille Brigaudiot</i></p>
<p>Cours élémentaire mémoriser les tables de multiplication (par 2, 3, 4 et 5)</p>	<p>>Mémorisation des doubles et des moitiés à l'oral et en appui sur des jeux d'association (lotos, dominos, paires) >Compter de 2 en 2, 3 en 3,... en avançant, en reculant >Jeu des intrus de la table de 3, de 4, de 5. >Repérage des résultats déjà connus dans la table étudiée pour focaliser tous ses efforts sur les nouveaux produits. > Entraînement à deux ou seul avec la calculette</p> <p>> Entretien et utilisation réguliers des calculs mémorisés, dans les techniques opératoires et le calcul mental quotidien</p>

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

OBJECTIF : maîtrise des connaissances et des compétences du palier 3 du socle commun



PRIORITES : accompagnement personnalisé des élèves les plus fragiles au regard des évaluations

Quels Objectifs ?	Quelles activités ?
<p>Quelques exemples</p> <p>Réaliser les chaînes d'accord en situation d'écriture.</p>	<p>> Acquisition de réflexes orthographiques, par la réactivation régulière des acquis en utilisant les ressources du jeu, du TBI, de la classe mobile, le travail sur ardoise. Rem : les outils auto correctifs favorisent l'autonomie et les défis concourent à la motivation.</p> <p>> Exercices de renforcement, en réponse aux fragilités repérées (ateliers d'orthographe différenciés, selon le profil des élèves)</p> <p>> Acquisition d'habitudes d'autorégulation de son orthographe, pour éviter de « tomber dans les pièges » : identification des types d'erreurs, intégration des questions à se poser, construction et utilisation de guides de relecture progressivement enrichis, entraînement à la justification de ses choix, auto correction guidée.</p> <p>Apprendre à réfléchir à voix haute et à anticiper les pièges</p> <p>> Recherche systématique du verbe et du sujet, des GN (genre et nombre), repérage des homophones,...</p> <p>> Autocorrection outillée : tableau de conjugaison, mémento...</p> <p>> Stimulation régulière de la vigilance orthographique en situation d'écriture : phrase du jour dictée ou inventée pour apprendre « penser à plusieurs paramètres à la fois » (cf le « pluri système orthographique »)</p> <p>Seule l'activation régulière et simultanée, en situation d'écriture, des différentes procédures enseignées garantira l'automatisation des réflexes orthographiques.</p>
<p>Résoudre un problème numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la situation et traiter les informations fournies par le support: se représenter la « scène », être au clair sur « ce que l'on sait », « ce que l'on cherche », mémoriser la question ou la consigne, se poser des questions - Maîtriser le sens des opérations ; - Anticiper et mettre en œuvre une procédure de résolution ; - Communiquer et argumenter à propos de la démarche et des résultats ; - Formuler une phrase réponse. 	<p>Travail sur la compréhension de la situation, en privilégiant l'activité de reformulation : elle stimule la concentration, la mémorisation et la compréhension globale de la situation.</p> <p>Retour systématique au support du problème, pour étayer et valider ses propositions : recherche des indices justifiant sa proposition de réponse, confrontation des différentes stratégies, travail autour des erreurs.</p> <p>Invention de problèmes pour alimenter le corpus de la classe : ceci permettra d'entretenir régulièrement le sens des opérations en pratiquant les tris de problèmes : situations additives, soustractives, multiplicatives...</p>
<p>Accéder à la compréhension fine en lecture par le traitement des différents types d'inférences.</p>	<p>Entraînement systématique de la capacité à déduire des informations à partir des indices fournis par le texte :</p> <p>> mise en relation de différents indices textuels,</p> <p>> mise en relation des indices du texte et des référents culturels propres au lecteur (son vécu, ses connaissances linguistiques et culturelles)</p> <p>> traitement des anaphores (pronoms, déterminants démonstratifs, possessifs, ...)</p> <p>Entraînement à la justification de ses propositions : compréhension et/ou interprétation argumentées en appui sur le texte.</p>

AXE 2 : AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL

DU « DEVENIR ELEVE » A LA CONQUETE DE L'AUTONOMIE A L'ENTREE AU COLLEGE



Des propositions à adapter et décliner selon les niveaux pour optimiser

Attention et compréhension des consignes et énoncés

Mémorisation des leçons

Gestion des outils et de l'espace de travail personnels

Gestion efficace du temps et des procédures de travail

Quels Objectifs ?	Quelles activités ?
<p>Développer ses capacités d'attention et de compréhension des consignes orales et écrites.</p>	<p>>Entraînement à la compréhension de consignes orales (variantes du jeu « Jacques a dit ») >Association de la consigne écrite et de l'exercice réalisé >Reformulation et mémorisation de la consigne ou de la question en amont et en cours d'activité, pour ne pas « perdre le fil » >Développement de la réactivité aux consignes collectives : se sentir concerné (C1) et réagir rapidement >Formulation de consignes efficaces par les élèves (situations de guidage pour réaliser un parcours, reproduire un motif graphique, une figure géométrique...) >Anticipation des outils nécessaires à la réalisation de la tâche.</p>
<p>Conduire un travail à son terme sans l'aide de l'adulte.</p>	<p>>Réalisation autonome de tâches simples (C1) : développement explicite et progressif de la capacité à réaliser une activité, sans solliciter l'attention de l'adulte >Entraînement à l'utilisation des aides mises à disposition pour guider et/ou réguler son activité et valider ses réponses (conseils méthodologiques, grille de relecture, critères d'auto évaluation, check liste (j'ai pensé à...))</p>
<p>Gérer son environnement de travail personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aspects matériels : soin et organisation ➤ Aspects temporels : s'organiser dans le temps, fractionner, anticiper, se concentrer sur la tâche ➤ Aspects méthodologiques : « comment s'y prendre pour apprendre ... », « comment se préparer à une évaluation ? », « comment préparer un exposé ? », « comment vérifier ses réponses ? » 	<p><u>Apprentissage de la gestion autonome de ses outils de travail :</u> - gestion rigoureuse du matériel et des espaces de rangement personnels et collectifs ; - identification de ses travaux (mettre son nom, les dater) ; - anticipation du matériel nécessaire dans son cartable.</p> <p><u>Apprentissage de la gestion du temps :</u> -apprentissage du travail en temps limité en appui sur des outils de mesure du temps (sablier, horloge,...) ; -apprentissage de l'utilisation du cahier de textes ; -acquisition de procédures efficaces pour planifier son travail personnel (fractionner le travail de mémorisation, s'avancer dans son travail, reprendre des points fragiles en appui sur les conseils personnalisés du maître).</p> <p><u>Apprentissage méthodologiques : « savoir comment s'y prendre pour... » :</u> >mémoriser l'orthographe d'un mot ; >apprendre un poème, une leçon, une table d'addition ; >copier sans erreur une phrase, un paragraphe ; >apprendre à vérifier la validité et la qualité de ses réponses, en appui sur des consignes, un guide, des critères de réalisation ou de réussite (ex : pour bien lire à haute voix, il faut...).</p>

AXE 3 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

DOMAINE « ARTS ET CULTURE »



Des propositions à adapter et décliner selon les niveaux
et des projets mis en œuvre dans le cadre du parcours artistique et culturel

Quels Objectifs ?	Quelles activités ?
<p>Quelques exemples</p> <p>Se constituer une première culture littéraire.</p> <p>Jouer sur les éléments du langage plastique (formes, couleurs, matières) et les organiser pour donner forme à un projet ou une intention personnels.</p>	<p>Création d'un carnet personnel de lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Fabrication du support : découverte de différentes techniques pour relier, assembler,... > Mise en mémoire des références bibliographiques > Copie d'extraits préférés (florilège) > Production de textes (résumé, expression d'un avis argumenté, suite de texte à la manière de...) > Traitement des aspects plastiques : mise en couleur et recherches d'effets de matière, organisation personnelle de l'espace page (travail de composition), créations d'images, jeu sur les interactions texte/image,...
<p>Contribuer à une chorégraphie collective dans le cadre du projet « Danse et dis »</p>	<p>Invention et mémorisation de propositions dansées</p> <p>Choix et organisation des propositions, pour créer un élément de chorégraphie à insérer dans le projet global de la classe</p>
<p>Enrichir sa culture historique et artistique en lien avec la période en cours d'étude.</p>	<p>Projection guidée et commentée d'un documentaire ou d'une reconstitution historique, visite d'un monument historique, d'une exposition ou consultation d'archives, pour nourrir les représentations des élèves sur la période étudiée. Pourront être ciblés selon l'âge des élèves et les objectifs visés prioritairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vie quotidienne au ... - L'organisation de la société et du pouvoir politique, - Les événements et les personnages marquants, - La culture humaniste : architecture ; peinture, sculpture, musique, arts de la table et vêtements...

DOMAINE « TICE »



Des propositions à adapter et décliner selon les niveaux
et les projets mis en œuvre dans le cadre de l'acquisition des compétences du socle

Quels Objectifs ?	Quelles activités ?
<p>Contribuer à la création et l'actualisation continue du blog de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre compte de manière explicite et attractive des temps forts des apprentissages et des projets de la classe : « qu'avons-nous fait ? et « qu'avons-nous appris » dans le cadre d'un lien renforcé école/famille (Information des parents et des partenaires, communication parents/enfants autour d'un support de qualité, valorisation des projets d'apprentissage) 	<p><u>Création de documents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - documents visuels : dessins, photos légendées, courtes vidéos (présentation de l'école, des projets en cours, présentation des situations d'apprentissage et des productions de la classe, des sorties culturelles commentées...) - documents sonores : enregistrements de textes mémorisés (comptines, poèmes, ...), lus à haute voix (albums, extraits de romans, critiques littéraires) - documents écrits : textes dictés (maternelle) et/ou écrits par les élèves. <p>Mobilisation des compétences « Dire, Lire, écrire » et utilisation des outils numériques : prise de vue, enregistrement, traitement de textes, recherche de documents sur internet...</p>
<p>S'initier à la recherche documentaire, en appui sur les ressources numériques (CD, DVD et navigation internet)</p> <p><u>Préparation de la recherche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Délimiter le sujet et l'objet de la recherche, - Se poser des questions en amont, - Sélectionner des documents pertinents et dont le contenu est accessible aux capacités de compréhension des élèves (sélection de liens et/ou d'extraits), - Extraire l'information et l'utiliser en se l'appropriant (reformulation, élaboration de réponses aux questions initiales, restitution écrite et/ou orale organisée) 	<p><u>Recherche d'information sur un sujet d'étude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > relevant du champ de la découverte du monde et/ou du domaine arts et culture (C1 et C2), > en lien avec les séquences en cours en sciences, histoire, géographie et culture humaniste au cycle 3. <p>Conseil : une démarche d'acculturation sur un sujet donné en amont de la séquence profitera aux élèves les moins favorisés.</p> <p><i>Cette différenciation primaire doit être résolument développée, pour compenser les inégalités socio culturelles aujourd'hui très prégnantes et extrêmement dommageables aux apprentissages scolaires.</i></p>
<p>Apprendre à utiliser une messagerie électronique dans le cadre d'un projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture et écriture d'un mail, gestion des pièces jointes, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Un échange épistolaire en classe découverte - Une correspondance scolaire - Un projet « Comenius »

Une sélection d'articles pour nourrir la réflexion des équipes

Extraits du document en ligne « L'aide aux élèves : une affaire d'équipe » Académie de Paris

ROLAND GOIGOUX : 7 FAMILLES D'AIDE

Roland Goigoux propose de placer pendant le temps d'aide en petits groupes des tâches d'enseignement proches de celles utilisées habituellement en classe mais qui se prêtent bien à un étayage soutenu. Elles sont classées en 7 familles et désignées par 7 verbes d'action.

1. Exercer :
systematiser, automatiser ; il s'agit de donner un temps supplémentaire pour s'entraîner .
2. Réviser :
revenir sur ce qu'on a fait, synthétiser , faire le point, préparer une évaluation commune.
3. Soutenir :
observer, accompagner l'élève au travail, étayer sa réalisation, verbaliser les objectifs et les contenus, expliciter les procédures ; le soutien passe par l'observation du travail de l'élève sur les tâches ordinaires pour étayer leur réalisation avec beaucoup plus d'explicitations, pour aider les élèves à réaliser l'exercice, en mettant des mots sur l'activité de résolution, sur les procédures : comment on va s'y prendre, où sont les outils qui peuvent aider... il s'agit de « mettre le haut-parleur sur la pensée » en verbalisant les opérations intellectuelles qu'on est en train de faire.
4. Anticiper :
réunir les conditions de la compréhension de la future séance collective : c'est une différenciation en amont ; l'objectif est de réduire la part d'inconnu , pour les élèves en difficulté. Exemple de travail préparatoire à la lecture : travailler en amont l'identification des mots en précisant le but de cette tâche aux élèves.
5. Revenir en arrière :
reprendre, combler des « lacunes ».
6. Compenser :
enseigner certaines procédures et stratégies requises par les tâches scolaires habituelles mais peu ou non enseignées, parce qu'elles semblent aller de soi <i>exemple1 : comment s'y prendre pour copier une courte phrase sans erreur, certains élèves font 8 prises d'information, d'autres 28 : cela s'enseigne !</i> <i>exemple2 : comment s'y prendre pour apprendre une leçon, se préparer à une évaluation</i>
7. Faire autrement :
enseigner la même chose autrement ou la faire enseigner par quelqu'un d'autre : cela est indispensable pour dépasser les blocages

GERARD CHAUVEAU : « DIX FAÇONS DE NE PAS AIDER »

Dans un article intitulé « Dix risques majeurs », Gérard Chauveau met en garde contre les effets néfastes d'une aide pourtant indispensable. Il liste dix façons de procéder qui peuvent entraver le succès de l'aide au destinataire en difficulté.

« 1. Le saupoudrage
L'aide se limite fréquemment à une intervention fragmentée, émiettée, épisodique. Son impact est alors superficiel, voire insignifiant. Par exemple l'aidant prend en charge un élève une fois (une heure) par semaine alors que celui-ci aurait besoin qu'on concentre les forces et les efforts ou qu'on lui apporte un soutien intense et continu. Selon cette conception, le meilleur professionnel de l'aide est celui qui « papillonne » ou « s'éparpille » : on apprécie son travail au nombre d'enfants « suivis » et au nombre d'écoles « couvertes » (ou visitées).
2. La substitution
L'aide se situe souvent à la place d'une séquence pédagogique. Alors que les élèves aidés sont en difficulté en lecture-écriture et/ou en mathématiques, on remplace certaines activités scolaires de lecture-écriture ou de mathématiques par des aides dans d'autres domaines : comportement, socialisation, psychomotricité...
3. La diversion
On détourne l'attention du problème qu'on prétend traiter (conduite d'évitement), on distrait. Par exemple, on va offrir à un élève en difficulté en lecture-écriture toutes sortes d'activités éloignées de la langue écrite, ou bien on va axer les aides sur l'ambiance (ou le climat, le relationnel) alors qu'on annonçait vouloir améliorer les apprentissages scolaires.
4. La sous-stimulation
Certaines aides relèvent des pédagogies « d'attente » ou des enseignements « allégés ». Elles sont fondées sur l'idée que « ces enfants-là » – les élèves à risques, à problème, en difficulté – ne peuvent pas recevoir autant de stimulations ou de prestations intellectuelles que les sujets dits normaux. En guise du « plus » annoncé (une aide psychologique, un soutien, une rééducation, un enseignement mieux adapté), on donne « moins » à ceux qui ont moins : moins d'enseignement, moins d'activités cognitives, moins d'ambition pédagogique, moins d'occasions d'apprendre et de résoudre des situations-problèmes (voir aussi les risques 2 et 3 ci-dessus).
5. La dépendance
La personne s'accoutume à l'aide qu'elle reçoit et ne peut plus « s'en passer ». À moins que ce ne soit l'aidant qui ne puisse interrompre sa relation d'aide ! On voulait aider le sujet à devenir plus autonome et on produit un « assisté », un individu un peu plus dépendant et déresponsabilisé.
6. Le désengagement
La déresponsabilisation peut également « toucher » les autres intervenants ou professionnels concernés. Par exemple, des parents ou des enseignants ont tendance à se décharger du problème (ou de l'enfant-problème), sur les spécialistes ou sur le service spécialisé (RASED, CMPP...). Quelques-uns, qui avaient su faire face jusqu'à l'arrivée des professionnels de l'aide spécialisée, se retirent ou se démobilisent.
7. La ségrégation
On a souvent tendance à mettre à part ou à l'écart la personne en difficulté (ou « à problème ») avant ou afin de lui apporter l'aide jugée indispensable. On commence par séparer et marginaliser l'aidé en le plaçant dans une structure « spéciale » et peu valorisée. Dès le départ, l'aidant est en pleine ambiguïté ou en plein dilemme : son action va-t-elle favoriser la réussite et l'intégration du sujet aidé ou entériner sa relégation (par exemple dans une filière de l'éducation spécialisée ou d'une structure perçue à tort ou à raison, comme « voie de garage », « classe ghetto », etc.) ? Ces procédures « ségréгатives » sont étroitement liées aux logiques différentielistes (celles qui se focalisent sur « la différence », la particularité ou la spécificité de celui qu'on veut aider). Elles reposent sur un postulat : le destinataire de l'aide se caractérise essentiellement par des traits et des besoins spécifiques, il nécessite donc des mesures complètement spécifiques ou particularistes (un « traitement » à part).

8. La stigmatisation

À partir du moment où, dans une population tout venant, on isole un sujet particulier (repéré et choisi à partir de ses difficultés, ses problèmes...) pour lui donner une aide particulière avec un spécialiste, on risque de faire deux choses opposées en même temps. Ainsi, dans nombre de prises en charge psychopédagogiques classiques, on mêle le traitement et le signalement ; celui-ci « montre du doigt », officialise et légitime la catégorisation négative de la personne aidée (« handicapé », « inadapté », « inapte »...). On apporte à la fois un plus (une aide, un soutien) et un moins (l'étiquetage négatif, la dévalorisation) ; on enclenche deux processus contradictoires qui s'annulent ou s'annihilent.

9. La pathologisation

Il n'est pas rare que les aides et les aidants polarisent uniquement sur les déficiences, les déficits, les « défauts » (défaillances, défauts) du sujet à aider. En négligeant les potentiels, les ressources, les acquis, voire les atouts de l'aidé, l'approche déficitariste (ou défectorique) rend difficile le déclenchement d'une dynamique positive. Celle-ci suppose qu'on prenne appui sur les points forts de celui qu'on aide. Si l'on ne prend en compte pour le définir et pour l'aider, que ses manques et ses carences, on se contentera le plus souvent de « gérer l'échec » au lieu de générer la réussite ; et l'on sera tenté de « renvoyer » l'aide aux élèves en difficulté aux intervenants du secteur psycho-médical ou de l'enseignement spécialisé.

10. L'ambivalence

Certains enseignants sont à la fois très demandeurs d'aides (et d'aidants) aux élèves en difficulté et très durs, parfois à la limite de la violence et du rejet, dans la présentation de ces derniers. Les élèves aidés ont alors l'impression d'entendre un double langage, de recevoir deux messages simultanés et opposés : « Viens, on va t'aider, tu vas y arriver, tu dois y arriver. » et « Tu es incapable d'y arriver, tu as trop de handicaps, trop de défauts. » Ils sont pris au piège de l'injonction paradoxale : « il faut de l'aide, c'est indispensable, voire urgent »... et « ça ne servira à rien ».

Et pourtant, il en faut

On le voit : si l'on n'est pas très vigilant et rigoureux, le remède peut être inefficace ou pire que le mal.

Mais ces constats n'ont d'intérêt que s'ils permettent de repérer ou de proposer des types d'aides et des modes d'intervention plus efficaces... ou/et de réduire ou d'éliminer les risques et les effets pervers les plus fréquents. (...)

BRUNO EGRON : ACCOMPAGNEMENT, ACTIONS

Extrait de l'article de Bruno EGRON, IEN ASH « L'aide personnalisée, quelques pistes », *Blé 91*, bulletin de liaison des enseignants de l'Essonne, n°43, juin 2009

L'accompagnement des enseignants

⇒ **Une connaissance fine des difficultés des élèves** qui identifie les causes possibles de la difficulté, pas seulement en termes de connaissances ou de compétences, mais en termes de stratégies, démarches, représentations et sur les plans psycho-affectif et socio-affectif, pour cela, l'aide d'un enseignant spécialisé peut être utile.

⇒ **La motivation des élèves**, les élèves connaissent le but de l'aide, ils perçoivent le sens ou l'intérêt des apprentissages ou des activités proposés.

⇒ **Le maintien de leur attention**, celle-ci est régulière tout au long de l'activité, les élèves qui décrochent sont ramenés à la tâche.

⇒ **La proposition de tâches accessibles**, l'élève dispose de toutes les aides, matérielles, notionnelles, stratégiques dont il a besoin pour réussir la tâche, elle lui est accessible, y compris avec une aide.

⇒ **L'identification des obstacles à l'apprentissage**, les difficultés de l'élève pendant l'activité sont identifiées et prises en compte.

⇒ **Le suivi des étapes de l'apprentissage**, les étapes didactiques sont bien identifiées et proposées à l'élève.

⇒ **La démonstration**, des modèles de solutions sont proposés, soit par l'élève, soit par le groupe, soit par l'enseignant.

Les actions

⇒ **La reprise**

Certains élèves n'ont besoin que d'une reprise accompagnée d'une tâche, d'un exercice fait précédemment dans la journée. L'enseignant les suit dans leur recherche, leur élaboration, en pointant les erreurs et en amenant les élèves à s'exprimer sur leur démarche, en s'appuyant éventuellement sur le groupe. La simple mise en mots d'une stratégie erronée, puis corrigée, suffit parfois à surmonter l'erreur.

⇒ **L'anticipation**

Un apprentissage nouveau peut être préparé avec l'élève : travail sur les savoirs préalables nécessaires, et avancée éventuelle sur les acquisitions nouvelles. Ce travail a l'intérêt de ne pas mettre l'élève en situation d'échec dans la séance en classe, mais nécessite, pour l'enseignant, d'anticiper sur ses difficultés.

Exemples : la lecture, par l'enseignant, puis l'étude d'un texte avant la leçon pour en repérer les personnages, les actions, le vocabulaire... permet de lever les implicites, les difficultés de compréhension... et pour l'élève d'être en confiance et en réussite lors de la séance en classe.

⇒ **L'automatisation des apprentissages**

Après la phase de compréhension, les élèves ont besoin d'automatiser, de systématiser les nouveaux acquis (c'est le cas particulièrement en lecture). Ce travail de systématisation est généralement fait en classe mais les élèves en difficulté d'apprentissage ont parfois besoin d'un temps plus important.

Exemples : combinatoire, écriture et calcul d'une multiplication...

⇒ **La reprise des acquis manquants**

Les difficultés peuvent naître de « bases » non acquises, qu'il faut reprendre.

Exemples : travail de discrimination phonologique pour un élève de CP, la numération de position en C3 pour maîtriser la technique opératoire de la multiplication...

⇒ **L'aide à la planification de l'action**

L'élève montre des difficultés à organiser son travail, soit sur un plan matériel (difficulté à identifier le matériel et les supports nécessaires), soit, le plus souvent, sur un plan stratégique (absence ou mauvaise méthode de travail).

Exemples : copie d'un texte, écriture d'une rédaction, résolution de problème.

⇒ **Le travail de la mémorisation**

Beaucoup d'élèves en difficulté éprouvent des difficultés à mémoriser, c'est plus par manque de méthode que par manque de « moyens ».

Exemple : aide à la mémorisation d'une leçon, d'une poésie, d'un texte.

⇒ **L'identification des stratégies cognitives**

La mise en œuvre de stratégies cognitives opérantes est cruciale pour les apprentissages. Ces stratégies sont acquises de manière intuitive par la plupart des élèves. La non-identification des stratégies opérantes ou leur rareté dans des situations où elles doivent être multiples sont les sources principales de la grande difficulté d'apprentissage.

Cette approche nécessite de bonnes connaissances quant à l'observation de l'élève, l'analyse de son activité, l'analyse des causes de la difficulté et les réponses à apporter.

L'aide passe par un travail d'explicitation des stratégies à utiliser, puis ensuite d'automatisation de ces stratégies. Nous sommes ici aux frontières de l'aide spécialisée, que beaucoup d'enseignants chevronnés sont à même de mettre en œuvre.

Exemples : lire un tableau à double entrée, comprendre un texte...

ORGANISATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Circonscription : Année scolaire 2013-2014

Annexe 2

<u>Ecole :</u>			<u>Commune:</u>		<u>Nombre de classes :</u>	
Périodes scolaires concernées	Cycle Classe	Jours Horaires	Effectif prévu	TYPE d'APC MISES en OEUVRE 1/ : aide aux élèves 2/ : aide au travail personnel 3/ : mise en œuvre des activités du projet d'école Objectif (s) visé(s)		Enseignant
				Activités prévues		

<u>Avis et commentaire(s) de l'inspecteur de l'éducation nationale</u>	<i>Date</i> <i>Nom Prénom</i> <i>Signature</i>
--	--

Recommandation : l'enregistrement de ce document s'effectuera avec un nom de fichier mentionnant clairement le nom de l'école afin d'en faciliter le traitement et l'archivage

ORGANISATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Un exemple renseigné pour s'approprier l'utilisation du tableau

<u>Ecole : X</u>			<u>Commune: Y</u>		<u>Nombre de classes : 9</u>
Périodes scolaires concernées	Cycle Classe	Jours Horaires	Effectif prévu	TYPE d'APC MISES en OEUVRE Champ n°1 : aide aux élèves et prévention des difficultés Champ n°2 : aide au travail personnel Champ n°3 : mise en œuvre des activités du projet d'école Objectif (s) visé(s) Activités prévues	Enseignants
Périodes 1 à 5	PS	mardi jeudi de 16h à 16h30	4 E	Champ n°1 > Objectif : développer l'appétence et les compétences communicationnelles des enfants « en retrait » et stimuler l'acquisition durable du vocabulaire de base. Activités : atelier de stimulation langagière en appui sur les objets et usages propres à l'école (les jeux et le matériel éducatifs, les espaces et les personnels de l'école, les coins jeux d'imitation, l'habillage et l'hygiène corporelle, les activités d'apprentissage)	M. A
Périodes 1 à 5	MS	mardi jeudi de 16h à 16h30	4à6 E	Champ n°1 > Objectif : développer les compétences langagières et linguistiques des petits parleurs (vocabulaire et syntaxe) et stabiliser les acquis par le rebrassage régulier des mots et des structures travaillés en classe. Activités : ateliers de langage en appui sur les projets, les activités scolaires et périscolaires, les apprentissages en cours Création et utilisation régulière de supports de mémorisation (albums échos, imagiers, jeux de cartes pour la syntaxe Retz), livre des progrès (cette période nous avons appris à...) Jeux sur l'articulation, la prononciation (bruitages, virelangues...) et jeux d'écoute pour travailler la discrimination auditive.	Mme B
Périodes 1 à 5	GS/CP	mardi jeudi de 15h30 à 16h	6 à 8 E	Champ n°1 > Objectif 1: stabiliser les compétences phonologiques > Objectif 2 : stabiliser les compétences numériques Activités : situations d'entraînement pour restaurer ou renforcer les apprentissages fragiles, rebrasser les acquis antérieurs, les réinvestir (ex : essais d'encodage et dictée à l'adulte participative pour l'objectif 1, résolution de problèmes pour l'objectif 2) Champ n°2 > Objectif 1 : développer son attention et sa compréhension des consignes, > Objectif 2 : mémoriser les procédures de travail essentielles à l'autonomie Activités : atelier « Jacques a dit », jeux d'association, entraînement à la mémorisation d'une chronologie d'actions à enchaîner (règles de jeux, procédures), développement de la confiance en soi et de l'indépendance par rapport au maître, apprentissage progressif du travail autonome en temps limité	M. C
Période 1	CE1	mardi et jeudi de 15h30 à 16h15	4 à 6	Champ n°1 > Objectif 1: automatiser les procédures d'identification des mots pour fluidifier la lecture et l'écriture en stabilisant les correspondances phonie-graphie. Activités : module intensif en début d'année du type MACLE (cf André Ouzoulias éditions RETZ) associant les APC et la co-intervention au sein de la classe avec la maîtresse E. Miser sur les activités ritualisées (flash cards : lettres, graphèmes, syllabes, mots référents) sur les TICE (logiciels d'entraînement) et sur la mobilisation des acquis dans des situations de lecture et d'écriture motivantes (ex : « La boîte aux lettres » dispositif proposé par Mireille Brigaudiot Editions Hachette)	Mme D Mme E

Périodes 2 et 3	CE1	mardi et jeudi de 15h30 à 16h15		<p>Champ n°2 Objectif: apprendre à gérer son travail personnel de manière efficace et autonome Activités : identification, verbalisation et appropriation des bonnes stratégies pour apprendre une leçon, mémoriser un poème, des calculs, mémoriser une règle d'orthographe et la respecter, fixer une technique ou une procédure en mathématiques. Création d'un espace dédié sur le blog de l'école pour mettre « à portée de main » de toutes les familles les conseils utiles pour accompagner son enfant dans sa scolarité</p>	Mme D Mme E
Périodes 4 et 5	CE1	mardi et jeudi de 15h30 à 16h15	Tous les élèves de la classe par groupes de 7	<p>Champ n°3 Projet « Danse et dis » inclus dans le projet d'école Objectifs : inventer des propositions dansées, opérer des choix et les justifier, mémoriser la chorégraphie élaborée. Activités : travail en groupes (groupes de besoin, groupes d'entraide, groupe de projet) en alternance avec les séances collectives conduites en classe pour affiner la prise en compte des propositions personnelles des enfants.</p>	Mme D Mme E
Période 1, 3, 5	Cycle 3	mardi et jeudi de 15h30 à 16h15		<p>Champ n°1 Objectif 1: renforcer les compétences du palier 1 non validées (période 1), Objectif 2 : consolider les apprentissages en cours et entretenir les acquis antérieurs (périodes 1, 3, 5) Activités : à adapter en fonction des besoins diagnostiqués. Démarche fondée sur l'analyse des obstacles, la mise à jour « des stratégies gagnantes » et le rebrassage régulier des connaissances et des compétences à distance de l'apprentissage initial. Champ n°2 Objectifs: planifier son travail personnel et gagner en efficacité Activités : utilisation du cahier de textes, planification de son travail, Méthodologie pour se préparer à une évaluation en histoire, en géométrie, une présentation de livre, un exposé.</p>	M. F Mme G
Périodes 2 et 4	Cycle 3	mardi et jeudi de 15h30 à 16h15	Tous les élèves de la classe par groupes de 8	<p>Champ n°3 Projet de cycle inclus dans le projet d'école Objectifs: réaliser un carnet personnel pour une mise en mémoire des rencontres et des pratiques artistiques et culturelles qui ont marqué le parcours, tout au long du cycle 3. Activités : réalisation d'une frise historique illustrée permettant de mémoriser les repères majeurs des périodes étudiées et de situer dans le temps les œuvres rencontrées (littérature, arts visuels, musique, théâtre, cinéma...) Identification des artistes rencontrés : mini biographies Présentation des œuvres : titre, artiste, date, lieu, croquis ou photos réalisés par les élèves, encart documentaire du type « Le saviez-vous ? », expression de son point de vue, de son ressenti personnel. Traces des pratiques personnelles : écrits, productions plastiques (dessins, collages, peintures, photos,...), enregistrements sonores...</p>	M. F Mme G

<u>Avis et commentaire(s) de l'inspecteur de l'éducation nationale</u>	Date
	Nom Prénom
	Signature

ACCORD PARENTAL

Activités Pédagogiques Complémentaires

Nom et adresse de l'école :

Circonscription :

Rappel

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

Les APC peuvent avoir pour objectif :

1. de répondre aux besoins des enfants de l'école maternelle et de prévenir et traiter les difficultés d'apprentissage des élèves de l'école élémentaire ;
2. d'aider les élèves à la gestion de leur travail personnel (mémorisation, méthodologie, autonomie) ;
3. de mettre en œuvre une activité inscrite dans le projet d'école.

La fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire. Toute absence de celui-ci sera signalée à l'enseignant et justifiée.

Je soussigné(e)..... parent de..... élève de la classe de accepte l'activité pédagogique complémentaire susceptible d'être proposée par l'équipe pédagogique à mon enfant au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Dans le cas où mon enfant bénéficiera d'une activité pédagogique complémentaire, il sera précisé préalablement sur le cahier de liaison les modalités de celle-ci (durée de l'activité, objectifs, enseignant responsable) dans le cadre de l'organisation générale retenue par l'école et présentée en début d'année.

Après les activités pédagogiques complémentaires suivies en fin de matinée ou en fin d'après-midi, l'élève sera remis à la responsabilité des parents :

- il sera confié aux parents ou à toute personne nommément désignée par eux (maternelle) ; ⁽¹⁾
- il sera pris en charge par les services de garderie, de restauration scolaire, d'activités périscolaires ; ⁽¹⁾
- il rejoindra seul son domicile. ⁽¹⁾

(1) Cochez la case.

*Signature des parents
ou du représentant légal :*

Signature du directeur :